

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
du Conseil intercommunal de l'ASiCoPe

Présidence : M. Pierre Aubry, président

Séance ordinaire du 28 novembre 2024 à Senarclens

Considérant que l'objet :

- **Préavis du Comité de direction No 3/2024 relatif à la demande de crédit pour l'acquisition de divers mobiliers scolaires pour le collège de Pré-aux-Moines à Cossonay**

a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASiCoPe

- Lu le préavis No 3/2024 du CODIR,
- Oui le rapport de la commission chargée d'étudier le dossier,

Accepte le préavis tel que présenté.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 28 novembre 2024.

Le Président : P. Aubry

La Secrétaire : S. Cardaropoli

